

Revenus à la retraite, emplois disponibles et décisions de corésidence des immigrants âgés au Canada, entre 1991 et 2006

James Ted McDonald
Université du Nouveau-Brunswick

Christopher Worswick
Université Carleton

Avril 2013

Résumé

Les revenus, heures de travail et cas de corésidence des immigrants âgés au Canada sont analysés à l'aide des données des fichiers principaux confidentiels des recensements canadiens des années 1991, 1996, 2001 et 2006. Les immigrants âgés au Canada ont des revenus inférieurs à ceux des personnes nées au Canada et de mêmes tranches d'âge, et cette différence se concentre sur les immigrants étant arrivés au Canada à l'âge de 50 ans ou plus. Il existe également des preuves que les effets des revenus inférieurs sur le bien-être de ces immigrants sont légèrement atténués par la corésidence, probablement avec des membres plus jeunes de leur famille qui résident déjà au Canada. En moyenne, les immigrants résident davantage avec des membres de leur famille que les personnes nées au Canada. En outre, on remarque clairement que les groupes d'immigrants ayant des revenus plutôt faibles vivent dans des familles économiques plus larges.

En général, les immigrants qui arrivent plus jeunes (entre 25 et 49 ans) travaillent et, s'ils travaillent, tendent à travailler un plus grand nombre d'heures que les travailleurs nés au Canada. Pour les immigrants arrivés après l'âge de 50 ans, leurs décisions quant à l'emploi ne diffèrent pas tellement de celles des travailleurs nés au Canada mais, s'ils travaillent, ils travaillent de plus longues heures. Les immigrants ont une retraite complémentaire relativement plus faible que les travailleurs nés au Canada. Les immigrants dont les pays d'origine sont moins traditionnels ont des revenus de retraite RPC/RRQ inférieurs à ceux des immigrants de pays plus traditionnels ou des personnes nées au Canada. En matière de revenus SV/SRG, les immigrants mâles arrivés à 60 ans ou plus ne reçoivent pas de retraite, pour en gros 50 % d'entre eux par rapport à ceux arrivés plus jeunes. Par contraste, pour les immigrants mâles arrivés entre les âges de 25 et 49 ans, il n'y a pas de grande différence dans leur fréquence ou niveau de revenu de vieillesse SV/SRG par rapport aux travailleurs de situations semblables nés au Canada.

Mots clés : *Retraite, pensions, revenu, immigrant, emploi disponible, logement, sexe.*

Codes JEL : *D31, H24, J14 et J48*